



Madame, Monsieur,

Dans le cadre de la stratégie de déconfinement, le Gouvernement a décidé la réouverture des écoles maternelles et élémentaires le 11 mai, ainsi qu'un accueil progressif des enfants entre cette même date et le début du mois de juin.

Parallèlement à cette décision, le ministre de l'Education nationale informait de l'instauration d'un dispositif temporaire, applicable jusqu'à la fin de l'année scolaire, dénommé Sport, santé, culture, civisme, dit « 2S2C ».

Reposant sur un conventionnement entre l'Education nationale et les Mairies, ce programme a pour objet de demander aux collectivités locales de proposer, sur le temps scolaire, des activités encadrées par leurs agents municipaux, se déroulant dans le prolongement des apprentissages et en complémentarité avec l'enseignement. Selon un rythme défini par chaque Ville, il permet, sur la base du volontariat, l'accueil d'enfants en petits groupes.

Dans ce cadre et en concertation avec l'Education nationale, la Ville de Verrières-le-Buisson s'est mobilisée pour étudier la faisabilité d'un tel programme au sein de ses établissements scolaires en mobilisant les personnels municipaux intervenant déjà dans les écoles et structures d'accueil (Centre de loisirs et Espace jeunes notamment). Dans le même temps, un recensement des locaux scolaires disponibles a également été entrepris afin d'accueillir les enfants dans le strict respect des protocoles sanitaires actuels.

Aujourd'hui, nous avons le plaisir de vous informer que la Ville de Verrières-le-Buisson et l'Education nationale ont signé une convention pour la mise en œuvre de ce programme 2S2C à compter du jeudi 11 juin prochain.

Celui-ci se traduira de la manière suivante :

- Constitution de 9 groupes minimum répartis sur les différentes écoles
- Chaque groupe accueillera entre 10 et 15 enfants maximum (selon la tranche d'âge), sur la base du volontariat
- Des activités sportives, culturelles et relatives au civisme seront proposées tous les jours de la semaine
- Toutes les mesures de distanciation sociale et de sécurité sanitaire seront appliquées par les personnels en charge des groupes

Compte tenu des contraintes humaines et de locaux, il ne nous sera malheureusement pas possible de répondre favorablement à toutes les demandes. Aussi, ce projet « 2S2C » va s'adresser en priorité aux enfants identifiés conjointement par l'Education nationale et le Pôle famille.

Les parents concernés seront contactés par les directions d'écoles ou par la coordination du service périscolaire pour leur proposer une participation de leur enfant à ce programme.



Outre le fait de pouvoir proposer des activités complémentaires aux enseignements, cette nouvelle organisation permettra de pouvoir accueillir de nouveaux enfants dans les classes au cours des deux journées durant lesquelles se tiendront ces activités.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de notre considération dévouée.

  


François Guy Trébulle  
Maire de Verrières le Buisson  
Vice-Président de Paris Saclay



Nathalie Divaret  
Inspectrice de l'Éducation Nationale  
Circonscription de Massy